




INONDATIONS

SOMMAIRE



La devise républicaine sur la facade de la mairie

Le Ginkgo est une publication de la ville de Trilport.
Dépôt légal avril 2016 – Tirage : 2400 exemplaires
Directeur de la publication : Jean-Michel Morer
Rédacteur en chef : Manuel Mèze
Comité de rédaction :
Élise Beaufort-Lambert, Christophe Blondel-Deblangy,
Michel Éberhart, Geneviève Leguay, Annick Pane,
Françoise Vasselon, Roselyne Walger,
Isabelle Yeromonahos.

Conception et réalisation :
Concordance(s)/Michel Delon - Trilport (77)

Impression : Jouve - Mayenne (53)

Imprimé avec des encres végétales
sur papiers issus de forêts gérées.



4

VU À TRILPORT

- La devise

6

RETOUR SUR INVESTISSEMENTS

- La rue de Germigny se refait une beauté
- Jouez jeunesse

7

DOSSIER

- Les petits rus font de gros dégâts

12

INFOS + ÉCOLOGIE

- Zéro phyto, tout le monde s'y met !

13

PATRIMOINE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

- Le bois au muguet
- L'Assad Trilport

16

ILS L'ONT FAIT...

- News trilportaises

18

PATRIMOINE D'AUJOURD'HUI

- La caserne en mode opérationnel

20

LA CULTURE EN PARTAGE

- Les Taps millésime 2016

22

COMPRENDRE LA VILLE

- Un abattage inévitable

24

ASSO FOCUS

- Bouger et sortir de Trilport

25

PETITES INFOS TRILPORTAISES

29

MODE D'EMPLOI

- De nouveaux liens entre nous

30

SERVICES PRATIQUES

31

TRIBUNES POLITIQUES



LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

Cet édito devait initialement porter sur les inondations passées et l'impérieuse exigence de préparer la ville à s'adapter au changement climatique, thème du dossier de ce numéro, mais l'actualité en a malheureusement décidé autrement. Il me semble impensable de ne pas revenir sur les récents drames de Nice et de Saint-Etienne-du-Rouvray, tout simplement parce que le jour où de tels actes nous laisseront sans réaction, le jour où nous ne réagirons plus, nous serons devenus insensibles et vulnérables, car une vie humaine n'aura alors plus de valeur ni à nos yeux, ni dans nos cœurs.

Il nous faut porter haut et fort, non seulement nos trois couleurs, mais plus que tout nos valeurs républicaines, cette France de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité que certains aujourd'hui voudraient atteindre et abattre. Aussi c'est un oubli de près de 130 ans que nous venons de réparer en ornant le fronton de la maison commune de la devise républicaine. Il était grand temps, plus que temps.

Ce sont ces valeurs qui, au fil du temps et de l'histoire, ont forgé la République, fait de notre pays ce qu'il est aujourd'hui et de nous des citoyens éveillés, solidaires et responsables. Car bien plus que la nationalité, l'enjeu est celui de la citoyenneté, du vivre ensemble aujourd'hui menacé et qui commence d'abord et avant tout par le respect : d'autrui et de ses opinions, du pays, du drapeau, de nos valeurs essentielles et communes. Valeurs qui ne font sens que lorsqu'elles sont partagées, ciment fédérateur nous unissant bien au-delà de nos différences : quels que soient notre couleur de peau, notre origine ou statut social, nos opinions politiques ou religieuses...

Trois simples mots : « Liberté, Égalité, Fraternité » qui nous rappellent d'où nous venons, qui nous sommes, et vers où nous allons, des mots qui résonnent et prennent une tout autre dimension dans l'adversité, lorsque les temps sont durs, lorsque notre cohésion nationale est menacée.

C'est uni que le pays avance, qu'il fait corps, que les particularités de chacun s'estompent devant l'intérêt général, permettant ainsi à notre communauté de ne pas être divisée, morcelée, fragmentée, éclatée mais unie et forte. « Nous sommes solidaires, emportés par la même planète, équipage d'un même navire. » écrivait Antoine de Saint-Exupéry, sinon que serions-nous et où irions-nous alors ?

C'est ce cap qu'indique désormais et enfin le fronton de la Mairie, trois mots simples mais qui veulent dire beaucoup...

Jean-Michel Morer, maire de Trilport



vu à Trilport



LA DEVISE

Réunis sur la place Albert-Camus autour de Nicole Bricq, sénatrice et de Jean-Michel Morer, les Trilportais assistent, dans le cadre des cérémonies du 8 mai, à l'inauguration du fronton de la mairie. Une omission de plusieurs décennies est ainsi réparée et notre devise nationale s'affiche enfin en lettres cuivrées au-dessus de l'horloge.





À SUIVRE...

Qu'en est-il des «dossiers en cours» ?

Petit rappel des actions engagées. Celles qui avancent, celles qui aboutissent. Manière de ne pas perdre le fil...



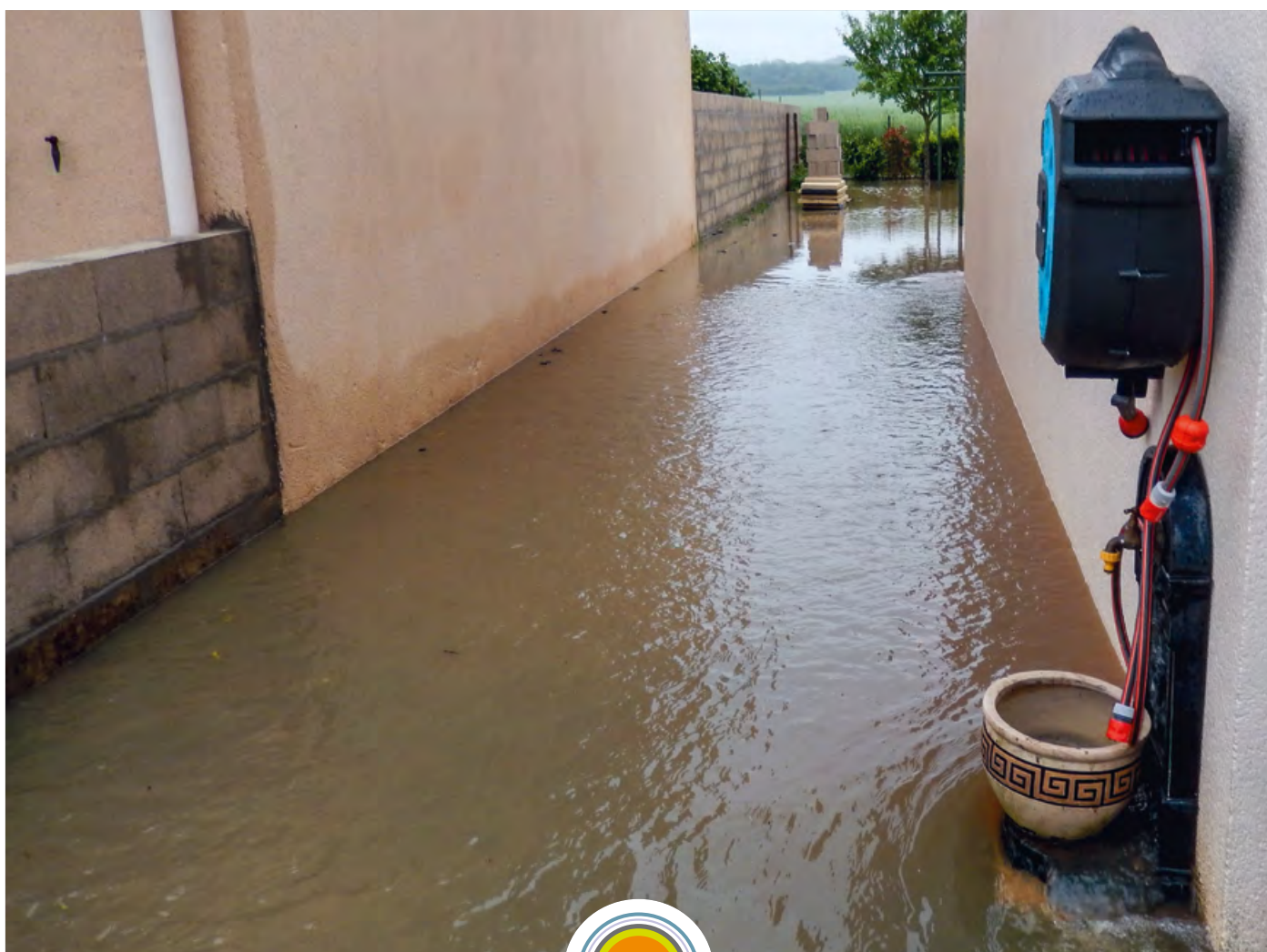
La rue de Germigny se refait une beauté

- Le Département a engagé les travaux de réfection de la rue de Germigny suite aux demandes répétées de la municipalité. Il a été procédé à la rénovation de la couche de roulement après un rabotage de 6 cm de la chaussée et à la mise en place d'un nouvel enrobé. Comme la rue de Germigny est le prolongement de la départementale D97, les travaux sont exclusivement de la compétence du Département qui les a entièrement financés. La sécurisation de la rue relève quant à elle de la municipalité qui a décidé de réaliser 4 coussins berlinois et un îlot central pour ralentir l'arrivée des automobilistes en ville. Ce dispositif a été validé par l'Agence routière départementale. Il n'était pas possible de réaliser un second îlot car la voirie n'était pas assez large. Ces aménagements ainsi que la signalétique horizontale et verticale ont coûté 12 000 euros.

Jouez jeunesse

- Des jeux d'enfants ont enfin été installés dans le parc Sibélius. Il s'agit d'une structure pour les enfants de 18 mois à 6 ans avec plusieurs espaces de motricité dont un toboggan, un filet, un petit mur d'escalade... Un sol souple en résine sous les surfaces de chute a été coulé par la suite. Une maisonnette a pris place à proximité et un jeu d'équilibre vient finir l'installation. L'ensemble de cette opération a été réalisé pour 22 675 euros.

LES PETITS RUS FONT DE GROS DÉGÂTS



Les inondations de fin mai-début juin ont marqué les esprits. À Trilport, la Marne n'a pas débordé alors que plusieurs communes de Seine-et-Marne ont été gravement sinistrées. Comment prévenir les aléas climatiques et renforcer la sécurité des biens et des personnes ?



▲ Le ruissellement du chemin des Effrondrées en cause dans les inondations trilportaises

LES PETITS RUS FONT DE GROS DÉGÂTS

L'épisode des inondations de juin est considéré comme l'un des plus exceptionnels que notre pays ait connu. C'est l'équivalent de 3 mois de précipitation qui est tombé en 4 jours et mai 2016 a été le plus pluvieux en Île-de-France depuis au moins 60 ans.

Cette pluie incessante a provoqué des crues centennales, principalement sur le bassin du Loing et inondé de nombreuses villes situées dans cette vallée. L'ampleur de l'onde de crue s'est ensuite propagée jusqu'à la Seine provoquant une des plus importantes crues que ce fleuve ait connue depuis le ^{xx}e siècle.

Il serait cependant illusoire et imprudent de considérer cet incident comme unique, tant le changement climatique en cours risque de bouleverser nos repères en ce domaine

Inondation par ruissellement

Lorsqu'il pleut, l'eau qui tombe au sol est en partie infiltrée, en partie évaporée et le reste ruisselle en surface. De ce fait, la répartition de l'eau de pluie diffère

suivant les territoires et la nature de l'intempérie (sa durée, son intensité).

On appelle « ruissellement » un phénomène d'écoulement de l'eau de pluie sur un bassin-versant.

À Trilport (voir infographie), la topologie des terres sous forme de coteaux, comme un amphithéâtre naturel autour de la ville, est propice à ce phénomène : l'écoulement des eaux de pluie s'exerce de façon plus ou moins forte, se poursuit jusqu'à la rencontre de la rivière, d'un ru, d'un réseau de drainage ou d'un point bas.

Le ruissellement en lui-même n'est pas un problème, mais il commence à être dangereux en ville, lorsqu'il dépasse les capacités d'évacuation du réseau de drainage, entraînant alors une inondation. En milieu rural, il peut poser problème lorsqu'il contribue à l'érosion des terres ou qu'il occasionne des coulées de boue pouvant atteindre des aires agricoles ou urbaines.

L'inondation par ruissellement qui s'est produite au mois de juin à Trilport, en dehors du réseau hydrographique, est

à différencier d'une inondation par débordement de cours d'eau. À Trilport, heureusement, la Marne n'est pas sortie de son lit et il n'y a pas eu de crue du côté de la rivière. Mais les 31 mai et 1 et 2 juin derniers, suite à plusieurs pluies de très forte intensité (plus de 60 mm/h), les débits arrivant au sol ont été supérieurs à la capacité d'infiltration des terres agricoles et des forêts au-dessus de Trilport. La totalité des eaux ne pouvant être prise en charge, une partie a ruisselé en surface, descendant des coteaux de Montceaux-Meaux sur la ville. Plusieurs pavillons de la résidence de la Faussette et de la rue de Montceaux ont ainsi été inondés.

Des pratiques à risques

De tout temps, l'urbanisation par l'homme a modifié les territoires et induit des changements dans la nature en entraînant la suppression d'espace de rétention d'eau. Néanmoins la maîtrise du développement des villes et des villages, en acceptant cette dynamique inéluctable, se fait aujourd'hui avec une prise de conscience de l'influence de l'empreinte humaine sur les éléments climatiques. Beaucoup de collectivités en tiennent compte dans les plans locaux d'urbanisme.

Les pratiques agricoles jouent aussi un rôle important dans la formation, l'aggravation et la dynamique du ruissellement. Chaque étape de gestion des cultures a son importance, qu'il s'agisse des techniques de travail de la terre (granulométrie, profondeur d'attaque et sens de passage) ou de la répartition, dans le temps et dans l'espace, des cultures gérées sur un bassin-versant donné. En ce qui concerne la gestion forestière, le tassement du sol et les ornières formées par le passage des véhicules lourds peuvent aggraver le phénomène de ruissellement. De plus, les branchages laissés dans les axes d'écoulement peuvent être emportés en cas de pluie intense et former des embâcles en aval. La gestion des talwegs (ces lignes rejoignant les points les plus bas d'une vallée ou du lit d'un cours d'eau), la mise en place d'ouvrages d'hydraulique douce, les itinéraires des véhicules... sont



▲ Manuel Mèze

POINT DE VUE

ENTRETIEN AVEC MANUEL MÈZE, PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES RUS ET MAIRE-ADJOINT DE TRILPORT

LE GINKGO : *Qu'est-ce que le syndicat des rus ?*

M. MÈZE : Le **Syndicat intercommunal d'étude pour l'aménagement des rus de Sept-Sorts à Trilport** est un syndicat de rivières, comme il en existe des milliers à travers la France, un regroupement de communes destiné à gérer des cours d'eau non navigables. Dans notre cas, la situation est un peu plus complexe. Il s'agit de maîtriser plusieurs cours d'eau, temporaires ou non, qui coulent du plateau vers la Marne et drainent les eaux de ruissellement, parfois torrentielles en cas d'orage très fort, comme fin mai. Évidemment, Trilport n'a aucun ru commun avec Sept-Sorts mais la logique de bassin-versant est plus complexe : Montceaux est en amont de Trilport d'une part et de Saint-Jean d'autre part ; et Signy-Signets est en amont de Saint-Jean, Sammeron et Sept-Sorts. Il y a une vraie raison à travailler ensemble : des travaux sur Montceaux et Signy peuvent protéger les six communes du syndicat. Au contraire, des travaux mal conçus sur ces communes peuvent aggraver les risques d'inondations en aval. C'est pourquoi le syndicat a pour mission principale de réaliser des études pour limiter ces risques. Au fil du temps, cette première mission a été élargie à la réalisation des ouvrages. La gestion et l'entretien restent de la responsabilité des communes où ils sont réalisés.

LE GINKGO : *Comment ce syndicat est-il financé ?*

M. MÈZE : Le financement provient des six communes adhérentes. La cotisation de chacune est fonction de la population et du pourcentage des surfaces sur le bassin-versant. Trilport est le principal contributeur, à hauteur de 7 600 € sur un total de 22 584 € en 2016. Évidemment, avec un programme de travaux pour près de 1,7 million d'euros, le recours à l'emprunt est un impératif. D'autant plus que depuis quatre ans, l'Agence de l'eau Seine-Normandie ne subventionne plus les ouvrages de protections. Les derniers événements météorologiques ont entraîné, semble-t-il, un changement de position de cet organisme et nous pourrions peut-être à nouveau prétendre à une aide.

LE GINKGO : *Qu'a fait le syndicat ces 20 dernières années? Quelle a été sa démarche?*

M. MÈZE : Le syndicat, fondé en 1988 après d'importantes inondations sur l'ensemble des six communes, a lancé une première salve d'études et de travaux. C'était le temps des grands ouvrages et de l'argent assez facilement mobilisable. Plusieurs réalisations ont vu le jour pour protéger les communes : bassins à Montceaux et Saint-Jean pour protéger Saint-Jean et Trilport (Montceaux est peu menacé car la majeure partie du village est sur le plateau, à l'exception de la rue du Pavé), bassins sur Sammeron, bassin à Signy-Signets et à Sept-Sorts. Au fil des années et de nouveaux épisodes orageux, d'autres études supplémentaires se sont révélées nécessaires pour compléter le maillage de protection sur les différents rus où le syndicat intervient. Ces nouvelles études, réalisées entre 2000 et 2013, ont préconisé de compléter des ouvrages existants et d'en créer de nouveaux. Cette année, le syndicat finance la pose d'un moine (un système de vidange permettant l'évacuation des eaux) sur le bassin de Saint-Jean afin de mieux contrôler le débit de fuite, ainsi que la pose d'une grille en amont du busage du ru busé qui passe à travers le village. Pour Trilport, il est préconisé un bassin au-dessus du chemin des Effondrées et une déviation du pluvial de Montceaux qui reporterait les eaux de ruissellement vers un autre ru qui passe entre Saint-Jean et Trilport, un peu après la route en direction d'Armentières. Chacun de ses ouvrages est estimé à plus de 600 000 €. Dans ces périodes de baisse des financements publics, il n'est pas évident de réunir de telles sommes sans peser lourdement sur les budgets communaux. D'autant plus que l'utilité peut paraître aléatoire par rapport aux dernières inondations sur Trilport : l'entretien des fossés route de Montceaux (réalisé la veille de l'orage) a permis de réguler une grande partie des eaux qui ont dévalé le coteau. Malheureusement, cette fois, l'eau est arrivée par les bois à l'est du champ, au niveau du chemin de Saint-Jean. Le bassin initialement prévu n'aurait été d'aucune utilité pour ces eaux. Les digues improvisées pendant l'épisode pluvieux ont été plus efficaces pour stopper l'inondation des pavillons en contrebas.

LE GINKGO : *Et pour Trilport, qu'envisagez-vous pour l'avenir?*

M. MÈZE : Cette expérience, douloureuse pour quelques Trilportais, sera la base de travail pour de futures études. Comme nous nous y étions engagés lors du conseil municipal du 3 juin, le conseil syndical s'est réuni dès le 20 juin pour faire le bilan des dernières inondations. Seul Trilport a vu des habitations touchées et les ouvrages en place ont bien fonctionné. Ils ont été pour certains en limite de ce qu'ils pouvaient retenir mais ils n'ont pas été débordés. Il a donc été décidé de lancer un nouveau cycle d'études afin de prendre en compte les derniers enseignements et les remarques de la Police de l'eau qui n'a pas validé plusieurs ouvrages envisagés, au regard de ses nouvelles règles en faveur de la protection de la biodiversité et de la protection des zones humides. Jean-Michel Morer s'est récemment entretenu de ce problème avec le sous-préfet et ce dernier nous a promis un accompagnement plus fructueux. Par ailleurs, un premier cabinet d'études nous a accompagnés sur le terrain le 11 juillet pour commencer à travailler sur le sujet. Nous espérons recevoir prochainement un rapport pour pouvoir solliciter de nouvelles aides et ainsi pouvoir commencer les travaux dans les meilleurs délais pour (enfin) protéger efficacement la résidence de La Faussette.

autant d'aspects à prendre en compte pour proposer des solutions adaptées au phénomène de ruissellement.

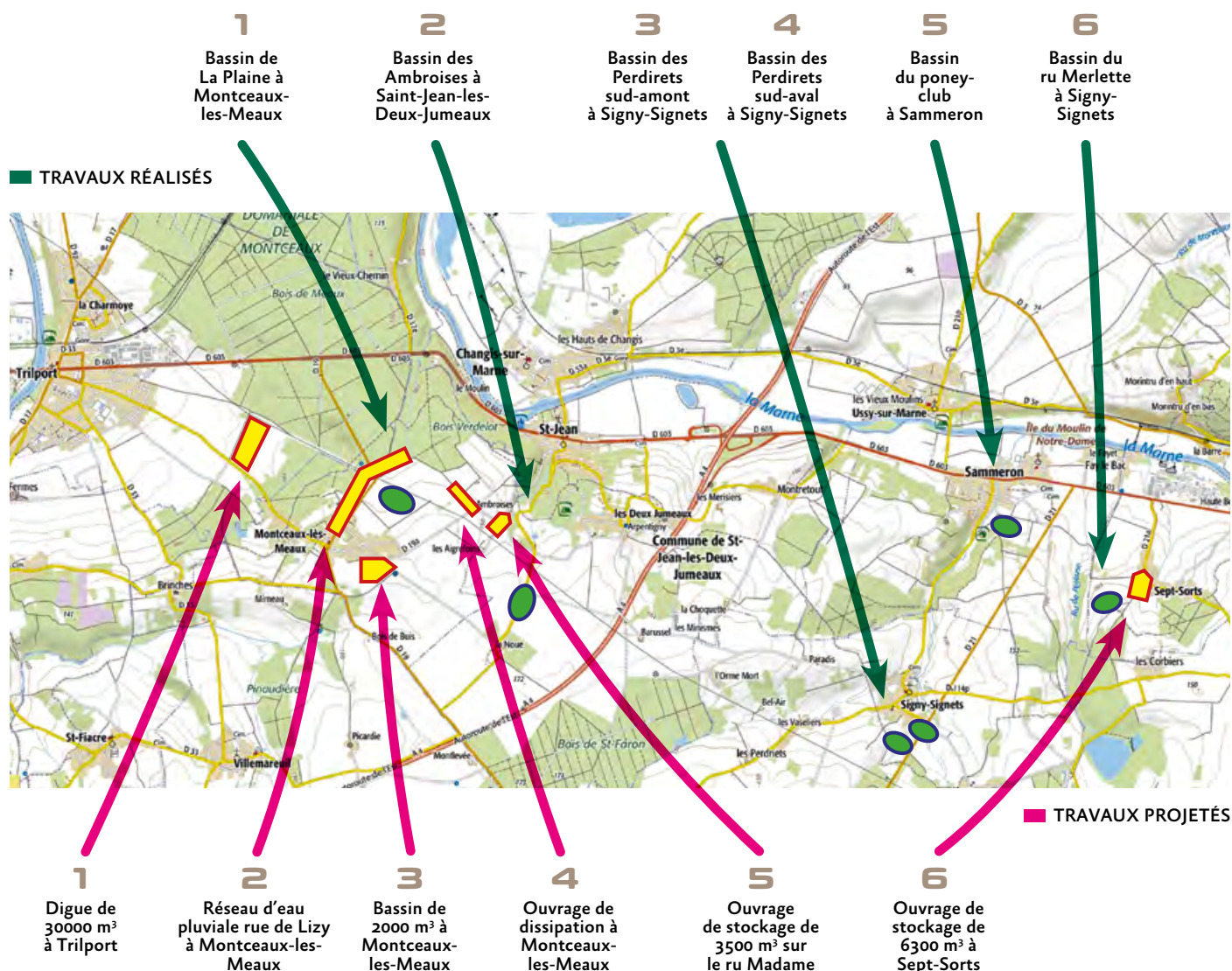
Prévenir et s'adapter

De manière plus globale, il est important d'envisager désormais l'urbanisme différemment et d'anticiper les conséquences des aléas climatiques extrêmes afin de préparer la ville à s'adapter à ces phénomènes : précipitations orageuses, vents violents, canicules...

C'est une des priorités du plan local d'urbanisme. Il définit des priorités claires : limiter l'étalement urbain et l'imperméabilisation des sols, développer l'infiltration à la parcelle et un plus fort coefficient de végétalisation... Ces plans s'appuient plus largement sur les syndicats des rus locaux (voir interview) qui ont leur rôle à jouer en amont de la ville sur l'ensemble des cours d'eau local.

C'est aussi le cas dans les aménagements réalisés ou projetés qui visent à privilégier les bassins d'orages (bassin qui retient les eaux pluviales excédentaires qui sont produites lors d'un orage) tel celui du parc de la Mère-Grand... Autant de petites actions qui cumulées font sens, ont une réelle incidence et préparent la ville à mieux affronter les aléas d'un climat moins clément.

Les inondations par ruissellement sont donc des phénomènes complexes dépendant de nombreux paramètres et d'acteurs multiples, ce qui ne simplifie pas la gestion du risque. Néanmoins, face au réchauffement climatique qui risque de rendre les événements extrêmes de plus en plus fréquents, il est impératif de se préparer à ces phénomènes et d'accélérer le programme de protection des biens et des personnes.



418 000 euros ont été investis entre 1998 et 2003 dans des travaux qui ont permis de sécuriser les différentes communes en cas de grandes intempéries (flèches vertes). Il reste encore plusieurs opérations projetées (flèches rouges) qui sont estimées à 1,7 millions d'euros. Ces chiffres ne tiennent pas compte du coût des études. Bien entendu les structures devront évoluer au cours du temps parallèlement au développement des communes.

ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE ?

L'état de catastrophe naturelle est une garantie mise en place par l'État depuis 1982 pour indemniser les victimes d'épisodes naturels rares (sécheresse, orages violents, inondations, coulées de boue, avalanches, séismes etc.). Il permet aux assureurs de faire fonctionner la garantie de péril naturel incluse dans la plupart des contrats d'assurance.

Cet état a été demandé par le maire auprès des services de la Préfecture qui ont transmis les éléments au Conseil des ministres. La déclaration d'état de catastrophe naturelle est actée conjointement par le ministre des finances et le ministre de l'intérieur par arrêté. La décision ou non d'état de catastrophe naturelle pour Trilport par arrêté n'est pas parue à ce jour.

ZÉRO PHYTO, TOUT LE MONDE S'Y MET!

Les tenants du développement durable attaquent régulièrement l'usage des produits phytosanitaires. Mais de quoi parle-t-on exactement ?

Les produits phytosanitaires sont des substances chimiques utilisées pour détruire des êtres vivants, végétaux ou animaux, considérés comme nuisibles ou simplement gênants. Nommés selon leur cible (acaricide, bactéricide, fongicide, herbicide, insecticide...), ces produits contiennent des principes actifs qui leur confèrent leur efficacité mais aussi leur toxicité. L'exemple le plus célèbre est le glyphosate, principe actif du Roundup, désherbant que l'OMS (Organisation mondiale de la santé) a classé comme probablement cancérigène et pour lequel l'Union européenne doit prochainement se prononcer sur son renouvellement d'autorisation.

Mais deux problèmes se posent. Le premier : comment être sûrs que seules les espèces à éliminer seront visées ? Par exemple, l'insecticide tue de manière indifférenciée le puceron et la coccinelle, c'est pourquoi, quelques jours après avoir utilisé des produits phytosanitaires, le puceron prolifère davantage car il reste toujours quelques individus « nuisibles », à la capacité de reproduction phénoménale, supérieure à celle de ses prédateurs, qui ont, eux, une capacité beaucoup plus limitée dans ce domaine.

Le deuxième problème est celui de la santé humaine : regardez-vous les étiquettes et les précautions d'emploi sur les emballages ? Gants, masques, lunettes de protection, ne pas boire, ne pas inhaler... Rien de très rassurant. Dans le cas des « mauvaises » herbes sur les trottoirs, demander aux employés des services techniques d'utiliser de tels produits pourrait représenter une mise en danger. Quand en plus on sait qu'en moyenne 40 % des produits se retrouvent dans l'eau que nous consommerons, sous des formes plus ou moins décelables, nous voilà également menacés.

D'autres moyens existent. En premier, laisser faire la nature. Si ce n'est pas possible, employer des prédateurs (auxiliaires) ou des répulsifs naturels des « nuisibles », c'est ce qu'on appelle la lutte intégrée. Sinon, le travail manuel remplace efficacement le produit chimique et favorise la biodiversité. Engagée dans une politique de développement durable, la municipalité a naturellement abandonné l'usage des produits phytosanitaires. Et vous, c'est pour quand ?





PATRIMOINE D'HIER

Le bois au muguet

Repaires de brigands et de loups, ces lieux des contes dédiés aux crimes et abandons, offrent néanmoins un cadre accueillant et propice aux fêtes.

Tous les 1^{er} mai et uniquement ce jour-là, au carrefour de la Marche dans la forêt domaniale de Montceaux en direction de Lizy, (aujourd'hui départ du parcours de santé), adultes, jeunes et enfants fêtaient le muguet en joyeux pique-niques et bals populaires. C'était l'occasion d'élire la Reine du muguet. Cette manifestation, à l'initiative de l'Amicale des anciens élèves du collège Henri IV de Meaux, a perduré jusque dans les années 80 ; de nombreux Meldois et villageois des alentours s'y acheminaient à pied, en vélo, en train, en voiture, et même en navettes d'autocars affrétés pour l'occasion. Beaucoup de Trilportais s'en souviennent, et peut-être certains d'entre eux reconnaîtront-ils les leurs sur cette photographie.



PATRIMOINE D'AUJOURD'HUI

L'ASSAD TRILPORT

L'association des soins et services à domicile (Assad) de Trilport existe depuis 1977 et rayonne sur 13 communes aux alentours.



L'Assad propose une aide globale aux habitants, en fonction de leurs besoins multiples, relatifs à la dépendance, au grand âge et à la difficulté de vivre isolé en milieu rural ou périurbain.

Ainsi l'Assad aide-t-elle les seniors dans les actes essentiels de la vie quotidienne, assurant un service de qualité dans le souci de sauvegarder leur autonomie et dans le respect qui leur est dû : entretien du linge et du logement, courses, préparation des repas à domicile, assistance à ceux qui ont besoin d'une aide personnelle à domicile (à l'exception d'actes de soins médicaux), accompagnement en dehors du domicile dans le cadre d'une aide globale à la personne, assistance administrative simple... L'Assad peut aussi aider des familles ayant un enfant handicapé, qui sera ramené de l'école, gardé pour le goûter et assisté pour les devoirs. Des adultes actifs peuvent également bénéficier de personnel pour le ménage, l'entretien du linge et du domicile...

Aides tous azimuts

La gamme des aides est très étendue, de même que les profils des intervenants. Certaines tâches ne requièrent aucune qualification, d'autres nécessitent un diplôme : 40 % des employés de l'Assad ont le Deavs (Diplôme d'État d'auxiliaires de vie sociale) ; et ce nombre devrait croître dans les années à venir. À Trilport, tous les agents sont des femmes, la plupart entre 40 et 65 ans, certaines n'effectuent que quelques heures par semaine, d'autres sont à temps complet... La méconnaissance du cœur de métier crée une certaine rotation du personnel, car les tâches sont souvent ardues et demandent un très grand dévouement.

Vers une fusion avec Meaux ?

Actuellement, l'Assad de Trilport et l'Assad de Meaux se partagent une même directrice, sur deux sites différents.

À terme, d'autres mutualisations pourraient intervenir dans les prochains mois (locaux et personnels administratifs communs), permettant ainsi une économie d'échelle. Mais l'Assad sera toujours présente à Trilport.

Le budget annuel d'un million d'euros est essentiellement assuré par le Département et les communes sur lesquelles l'Assad intervient, mais ces subventions ne couvrent pas la totalité du prix de revient pour une prestation d'une heure. La Maison des solidarités, la Maison du handicap, les caisses de retraite, les mutuelles, les Apa (aides personnelles aux adultes) et les familles elles-mêmes participent au financement des prestations. Malgré tous ces intervenants, c'est le conseil d'administration de l'Assad de Trilport, composé exclusivement d'élus, qui reste maître des orientations politiques de la structure.

L'Assad en chiffres

13 : le nombre de communes où intervient l'association, réparties sur 4 cantons différents : Changis-sur-Marne, Grégy-les-Meaux, Fublaines, Germigny-L'Évêque, Mareuil-les-Meaux, Meaux, Montceaux-les-Meaux, Poincy, Saint-Fiacre, Trilport, Ussy-sur-Marne, Varreddes, Villenoy.

46 900 : le nombre d'heures d'intervention annuelles

50 : le nombre de personnes employées par l'Assad Trilport : 3 membres du personnel administratif, 47 employés et agents (dont 20 diplômés)

250 : le nombre de foyers aidés par l'Assad Trilport.

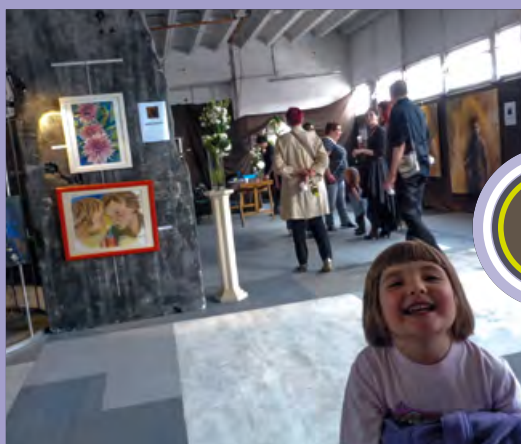
En haut à gauche : Bien plus que des interventions ménagères, les personnels de l'Assad permettent aux personnes d'autres moments comme le jeu ou la prise en charge d'enfants ou de personnes.

En haut à droite : Une des responsables de secteur qui assure la coordination des personnels et des familles.

Au centre : L'accueil de l'Assad se situe place du 19 mars 1962, rue de Montceaux, à côté de l'école Jacques-Prévert.

En bas : La directrice et la présidente de l'Assad de Trilport et ses environs.





25
06
16

Spot : la surprise

Par une porte entrebâillée et un labyrinthe d'escaliers métalliques, on parvenait à un espace clos de rideaux fabriqués ; là nous attendaient des créateurs de mondes imaginaires, peintres et sculpteurs, invités par le Spot, l'active pépinière d'artistes de l'avenue de Verdun.

«Les parapluies de Trilport»

Le déluge qui s'est abattu sur le parc de la villa Bia n'a pas dissuadé le chaleureux public venu applaudir le spectacle du Centre artistique de Trilport : danse classique, moderne, exotique, et comédie musicale se sont succédé avec talent, forçant même le soleil à réapparaître.

26
06
16



21
05
16

Kermesse du RAM

Pêche aux canards, jeux d'équilibre, tunnels pour ramper, pyramide à écrouler, babillements et rires, échanges amicaux autour de gourmandises avec les assistantes maternelles et les jeunes parents : une matinée ensoleillée qui a tenu toutes ses promesses.

ILS
L'ONT
FAIT



24
03
16

Des œufs bien mérités

Bravant les prédictions météorologiques, les enfants de Trilport, selon leur âge, ont ramassé les chocolats cachés dans la paille, ou les ont gagnés dans les jeux proposés par la commune dans le parc municipal Ponton-d'Amécourt. Même affluence pour le manège gratuit et les structures gonflables.

Un concert insolite

Les professeurs de hautbois, violon, piano, alto, contrebasse et clarinette du Conservatoire du Pays de Meaux ont interprété des œuvres, de Bowen, Choley, Landrieau, Fuchs et Ravel, alliant romantisme et «modernité». Un festival de doubles croches qui a suscité l'admiration des nombreux mélomanes.

19
06
16



NEWS
TRILPORTAISES



12
03
16

Les philatélistes sont créatifs

Une salle des fêtes animée pour la manifestation annuelle de l'APTE où ses adhérents ont exposé leurs réalisations à base de timbres et cartes postales commentés sur des thèmes divers et surprenants. Les scolaires, invités cette année à créer leurs timbres sur le thème des abeilles, y ont reçu leurs prix. De futurs collectionneurs?



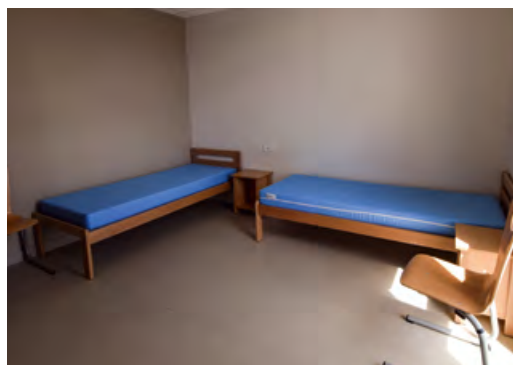
PATRIMOINE D'AUJOURD'HUI





LA CASERNE EN MODE OPÉRATIONNEL

Le 11 juin dernier la nouvelle caserne des pompiers a été inaugurée. Ce nouveau bâtiment, dimensionné pour accueillir les équipes de pompiers professionnels et volontaires, a été entièrement équipé comme il se doit. Petite visite en images, pour tous ceux qui n'ont pas pu se rendre aux journées portes ouvertes.



En quelques secondes, le « ticket de départ » émis par le Codis* de Melun apparaît sur les écrans du standard. Tout est informatisé : matériel comme personnel de garde. Les personnels concernés sont automatiquement « bipés », le matériel réservé et bloqué et grâce à un impressionnant arsenal de cartes à leur disposition, les pompiers peuvent se rendre n'importe où.

Les salles d'interventions, vestiaires, sanitaires ont été pensées à long terme pour que la caserne soit dimensionnée et évolutive au même rythme que le bassin de population. Tout est structuré et réfléchi suivant des normes précises que ce soit pour le matériel courant et son recyclage ou celui destiné aux interventions sanitaires soumises aux mêmes conditions drastiques que celles des hôpitaux.

Bien sûr, il y a la tour telle un mirador qui permet de se former et de répéter les gestes en imaginant différents scénarios d'intervention en

cas d'incendie. Mais ce n'est pas tout : salle de musculation et de réunion sont là pour parfaire entraînement et connaissances.

Pour les gardes, des chambres ainsi qu'une cuisine et une salle de détente sont à disposition. C'est un peu spartiate mais suffisant en terme de confort.

* Codis : centre opérationnel départemental d'incendie et secours. Il gère tous les appels provenant du 18.

En haut à gauche : la nouvelle caserne Zac de La Halotte

En bas à gauche : le bâtiment principal avec la cour intérieure

En haut à droite : l'ensemble des cartes du territoire

Ci-contre, de haut en bas : camion spécialisé dans les interventions sanitaires dans un hangar dédié, une chambre de garde, la salle de musculation.



LES TAPS

MILLÉSIME 2016

Pour la deuxième année, les après-midi des élèves trilportais ont été consacrés aux TAP (temps d'activité périscolaire) dans des disciplines aussi variées que la danse, la pétanque, la céramique, la percussion et autres disciplines artistiques, ludiques ou sportives. Tour d'horizon de l'édition 2016

Dans les TAP, les formats et les formules varient : certains intervenants préfèrent une régularité dans la fréquentation (les enfants peuvent se voir sollicités sur cinq séances), d'autres se plient volontiers aux changements permanents des groupes (les enfants, dans ce cas, s'inscrivent au coup par coup). Et si en général, il n'est pas aisé de mélanger les CE et les CM, un tel ensemble hétéroclite peut s'avérer intéressant, dans la mesure où l'activité permet aux plus grands de faire progresser les plus petits, par mimétisme ou selon un principe d'entraide.

Explorer le corps dans l'espace

Stéphanie Clovis, l'intervenante en danse, n'en est pas à son coup d'essai. Après avoir suivi une formation pédagogique, elle enseigne (depuis 2004) tout en menant une carrière de danseuse, notamment dans des comédies musicales. L'an dernier, elle a même ouvert sa propre école de danse, à Chanteloup-en-Brie, tout en continuant à enseigner dans différents endroits (MJC, conservatoire...). C'est donc une expérience solide qu'elle a pu mettre au service des TAP à Trilport, où elle est intervenue cette année pour la première fois.

Interrogée sur sa pratique, elle insiste bien sur la notion d'exploration, sur la « mise en état de danse » qu'elle propose aux élèves, de la maternelle au CM, forte des enseignements reçus lors d'un stage consacré aux TAP, organisé en 2015 par le CND (centre national de la danse).

Avec les maternelles, selon Stéphanie Clovis, il s'agit de parler le moins possible, mais de mettre les corps en mouvement, de leur faire prendre conscience de leur propre espace. Pour cela, elle propose des exercices de marche sur des musiques variées, un travail sur le poids, sur le saut (avec des foulards), des parcours (dans des cerceaux posés au sol), des petits sacs pleins de riz posés sur la tête permettant de se tenir bien droit. Au final, le corps ayant sa propre mémoire, les enfants sont capables de réaliser une petite chorégraphie qui reprend les différents exercices, calés sur les rythmes de la musique.

Avec les plus grands, dont certain(e)s pratiquent la danse par ailleurs, les séances se passent différemment, l'envie de présenter un résultat à la fin de l'année est davantage présente chez eux.

Des rythmes brésiliens

Très aguerri également et très à l'aise avec les enfants, Frédéric Tonneau est un percussionniste classique qui joue en orchestre et enseigne au conservatoire de Meaux. Amoureux des musiques du monde, il a choisi de transmettre sa connaissance des instruments et des rythmes brésiliens aux élèves de Prévert et de la Charmoye. Pour cela, il leur fait chanter des comptines, des onomatopées. Il leur enseigne également des petites phrases rythmiques, sur une base de rumba par exemple, dans lesquelles il introduit des breaks (des ruptures). Les enfants sont répartis en groupes, corres-

pendant aux différentes familles d'instruments ; ils doivent débiter ensemble et finir ensemble, après avoir développé les différentes phrases musicales.

S'il n'est jamais intervenu dans le cadre des TAP, Frédéric Tonneau a une très grande expérience de l'enseignement en direction des néophytes, jeunes ou adultes. Enseigner à Trilport représente pour lui un enjeu gagnant-gagnant : les élèves sont valorisés car ils découvrent de quoi ils sont capables, et certains d'entre eux auront peut-être envie de poursuivre l'expérience et de s'inscrire au conservatoire où il enseigne.

Art et sport manuels

Autre discipline, autre pratique : Julie Grosset a commencé par travailler avec tous les élèves de Trilport dans le cadre de la confection d'une fresque en céramique, collective aux deux écoles. Certains enfants étant en demande de travailler à nouveau la terre, elle a animé des TAP en mélangeant les classes et les âges, les plus grands entraînant les plus petits. Cet apprentissage de la forme en 3 dimensions, qui demande peu de matériel et peut être reproductible à domicile à peu de frais, a donné naissance à des armées de tasses, vases et autres éléments de vaisselle personnalisés.

Mais les TAP ne sont pas uniquement consacrés à des pratiques artistiques ; le sport y est également au programme. Ainsi, cette année, les élèves ont pu faire de la pétanque, sous la houlette de Jean-Yves Berthet, membre actif du club de Trilport. Soucieux de s'agrandir, le club a pour projet l'ouverture d'une école de pétanque. Intervenir auprès des élèves de primaire était une excellente occasion de faire connaître ce sport et de faire naître des vocations. Pour cela, les enfants ont dû s'engager à participer à 5 séances d'affilée, où ils ont appris les techniques de base qui leur ont permis de disputer quelques parties. Apprendre en s'amusant, avec sérieux mais sans contrainte, telle est la philosophie des TAP qui, cette année encore, ont porté leurs fruits à Trilport.



- ▲ Dans le rond, page 20
atelier de percussions
- ▲ Ci-dessus : atelier d'arts plastiques à l'école
de la Charmoye
- ▲ Initiation à la pétanque avec UST pétanque
- ▲ Réalisation de fresque et mosaïque à l'école
élémentaire Jacques-Prévert



UN ABATTAGE INÉVITABLE

Fin mars, les services municipaux et une société spécialisée ont procédé à l'abattage de cinq peupliers en bord de Marne, en contrebas de la ruelle du Jard. La municipalité a dû prendre cette décision même si cela semble contradictoire avec son engagement pour un cadre de vie et un environnement protégés.

Tant que leur silhouette élancée se maintenait à une hauteur moyenne, ces arbres ne présentaient que des qualités ornementales, mais le problème s'est posé lorsqu'ils ont atteint plus de 10 mètres ; cela d'autant plus qu'ils poussaient à proximité de chemins de passage et constituaient un danger pour les promeneurs. Outre cette raison de sécurité, leur abattage devenait inévitable vu leur grand âge ; d'ailleurs de nombreux parasites et champignons les rongeaient.

Le moment propice Les forestiers nous enseignent que la période de l'année où les peupliers sont exploités est d'une importance indiscutable pour leur conservation. Abattus « en sève », ils se dégradent plus vite. Il est donc recommandé d'opérer pendant la période de repos de la végétation, de septembre à mars. Dans la pratique, il est parfois difficile d'appliquer ces règles, car les terrains humides où poussent les peupliers peuvent être impraticables pendant l'hiver. Il faut pour cela apprécier la portance du terrain et ne pas hésiter à reporter l'abattage de quelques semaines si les conditions sont mauvaises. En bord de Marne, il a fallu attendre que celle-ci soit retirée dans son lit mineur.

La fin du mois de mars fut donc le moment idéal pour abattre les peupliers, en l'absence de vent bien évidemment. Plus l'arbre est grand, plus l'opération est complexe. Les services de la ville n'étant pas équipés, ni habilités à réaliser ce type de chantier, il a donc été fait appel à une société extérieure spécialisée qui a bénéficié de très

bonnes conditions d'intervention : temps sec, doux, sans vent, sur un sol ressuyé et portant.

De la cime vers la souche

D'abord, il a été procédé à l'élagage des branches. Équipés de harnais, deux ouvriers sont montés dans l'arbre tel des alpinistes pour nettoyer et couper les branches le long du tronc, de la cime vers le sol. Au fur et à mesure, ils sont descendus en réalisant le démontage de l'arbre, palier par palier. Au sol, quatre bûcherons ont procédé à l'élagage des troncs et à leur tronçonnage.

Et après... Les services techniques de la commune ont projeté, quant à eux, de nettoyer et ranger les plus gros billons en cercle continu pour former une limite esthétique et protéger le bouquet de souches car un nouveau bosquet spontané composé de frênes, merisiers, érables... est susceptible de voir le jour rapidement. Dans les meilleurs billons tournés en situation bien choisie, il pourra être façonné quelques bancs. Dans cette perspective, un nettoyage et des déplacements volumineux de bois doivent se faire avec des engins appropriés ; la ville en possédant un, ce sera réalisé par les services techniques. Vu le volume important des arbres, il leur faudra un certain temps, en plus de la charge habituelle de travail, pour rendre cet espace privilégié du bord de Marne agréablement accessible aux promeneurs. Quant aux branches, elles seront broyées sur place et le broyat servira à protéger les massifs floraux de la commune.

com
pren
dre
la
ville



▲ Les peupliers en bord de Marne au moment de leur abattage



▲ Les billons coupés



▲ Restant des branchages à nettoyer



▲ Les équipes de bûcherons dans les arbres



▲ Coupe montrant le bois malade



▲ Broyage des branches en paillage



BOUGER ET SORTIR DE TRILPORT



Telle est la devise de l'association Bougeons-nous! qui, depuis 2002, emmène ses adhérents en sortie culturelle, une à deux fois par mois. Au programme : des visites, des spectacles et, traditionnellement, un cabaret pendant la période de Noël.

Toute cette organisation demande un travail considérable : il faut repérer les activités les plus intéressantes et les plus abordables pour tout un chacun (elles coûtent en moyenne 50 euros, exceptionnellement 80 euros pour le cabaret, en plus de la cotisation annuelle de 10 euros). Pour cela, les 8 membres du bureau mettent en commun leurs connaissances et se renseignent, la plupart du temps auprès des offices de tourisme, afin de proposer des sorties alléchantes.

Ainsi, une fois par mois, une visite guidée d'un quartier de Paris est organisée avec un guide fidélinisé. Une fois par mois également, une sortie d'une journée complète emmène les adhérents à la découverte de lieux connus (comme Versailles, Guise, Pierrefonds) ou moins connus comme la broserie de Saint-Félix. Il arrive aussi que des spectacles de théâtre ou de café-théâtre soient proposés. Ces activités sont suivies avec grand enthousiasme par 50 à 60 personnes environ (pour un bus de 63 places). Un événement exceptionnel comme le cabaret à Noël en attire deux fois plus.

Il arrive également que des déplacements plus longs et plus lointains soient programmés. Ainsi la visite du Puy-du-fou en deux jours a connu un succès phénoménal, et au mois d'août, une soixantaine de personnes partent une semaine en Hongrie, visiter Pannonhalma, la ville jumelée avec Engen (Allemagne), avec laquelle Trilport est elle-même jumelée. Les participants passeront également quelque temps à Budapest, la capitale.

Sur les 295 adhérents que compte l'association, 219 habitent la commune, 76 sont d'anciens Trilportais ou sont issus des communes alentour. Tous n'ont qu'une envie : participer à des sorties en groupe, qui leur permettent de voir du paysage. Bougeons-nous! a bien essayé d'organiser des concerts ou des spectacles à Trilport, mais sans succès. En revanche, l'envie d'ailleurs est manifeste et le bouche-à-oreille suffit à remplir le bus.

Après 15 ans d'existence, le travail de fourmi des organisateurs porte ses fruits. Avec des prix imbattables, l'association n'est pas prête de s'arrêter : chaque année, de nouveaux venus viennent gonfler ses rangs

AU CLAIR DE LA LUNE...

EXPOSITION DU CLUB URANIE

C'est par cette chanson enfantine que des classes primaires ont commencé leur visite à l'exposition annuelle préparée par le club Uranie, et dont le thème était «la Lune». Notre satellite a été présenté sous des angles multiples : photos stupéfiantes, calculs savants, mythes multiples, œuvres d'art, poèmes. Groupés autour de montages techniques, les enfants ont pu visualiser concrètement l'alternance du jour et de la nuit, celle des saisons, le phénomène des marées. Ils ont examiné les accessoires des deux petits télescopes installés dans la salle des fêtes. Invités le samedi soir à une conférence sur les voyages dans la lune, les curieux ont pu revisiter les célèbres fictions de Jules Verne et de Hergé. Un supplément passionnant à cette exposition ouverte sur un week-end.

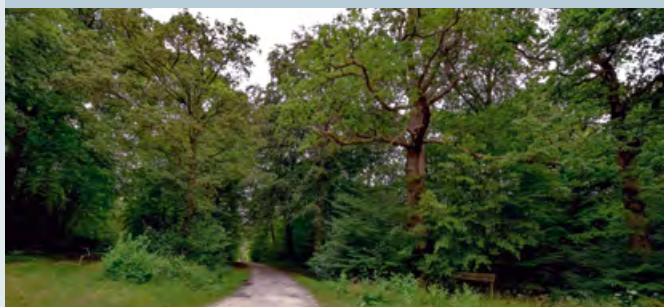


PETITES INFOS TRILPORTAISES

ÇA CHANGE!

«RUE DU CHÊNE AU ROI»

Pour éviter la confusion avec la rue d'Armentières, le Conseil municipal a décidé de rebaptiser le chemin d'Armentières en «rue du Chêne au Roi». Cette dénomination fait référence au chêne multi-centenaire répertorié «arbre remarquable» où aboutit cette voie. Il aurait été planté «par» le roi Henri IV qui venait chasser sur les terres de la Capitainerie du château de Montceaux où il visitait la belle Gabrielle d'Estrées. Galanterie et toponymie font parfois bon ménage...!



EN VACANCES?

PARTEZ TRANQUILLE

Si vous partez en congés, n'hésitez pas à signaler votre absence en remplissant la fiche mise à disposition à la mairie. Durant votre absence, les services de police (municipale ou nationale) surveilleront ainsi votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

N'oubliez pas que si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez des voisins absents, vous ne devez pas manifester votre présence, mais alerter la police en composant sur votre téléphone le 17 Police-Secours (appel gratuit) ou le numéro du commissariat.

FERMETURE ESTIVALE

Nous vous rappelons que pendant le mois d'août la mairie sera fermée les samedis 6, 13, 20 et 28 août.

EN AVANT TOUS

TRILPORT «SPORTE BIEN»

Trois équipes UNSS du collège de Trilport se sont qualifiées aux championnats de France (multi-activités, tennis de table et échecs) en cette année du sport scolaire. Ils y ont obtenu d'excellents résultats en terminant par deux reprises sur la plus haute marche du podium dans le cadre de sport partagé, les équipes mêlent enfants en situation de handicap et enfants ordinaires.



UNE VILLE QUI DONNE

DON DU SANG

La dernière collecte du Don du sang n'a pas désempli. Au fur et à mesure des années, le nombre de donneurs ne fait que grossir en passant cette fois-ci la barre des 84 donneurs dont 15 nouveaux : 72 personnes ont pu être prélevées.

CALCULATRICES

LE GRAND SAUT

Comme chaque année pour saluer les efforts qu'ils ont fournis et symboliser le passage de l'école élémentaire au collège, les élèves de CM2 reçoivent une calculatrice offerte par la commune. Lors de cette cérémonie qui se veut tout ce qui il y a de plus solennelle, ils sont amenés à regarder leur parcours et à envisager leur prochaine rentrée vers un autre établissement.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Mahdi et Kaïs Dagonet
Tahyna Marous
Dylhann Bonnot Corcy
Élyne Noel

MARIAGES

Djaffar Younsi et Doralie Gourdinne
Olivier Archimède et Katia Kelly
Roméo Spiroski et Florence Boivin

DÉCÈS

Serge Pirouelle
Carmen Pelizzo
André Chauffourier
Pascal Lesueur
Marie-Louise Spement
Germaine Jacques
Pierre Loecher
Germaine Métairie
Marcel Oudaille
Claude Bonnisse



▲ Préparation de la retraite aux flambeaux...

Libres de se déplacer



LYCÉENS



COLLÉGIENS



APPRENTIS



**LA VILLE DE TRILPORT SOUTIENT
SES JEUNES EN LES AIDANT
À FINANCER LEUR CARTE DE TRANSPORT**



Renseignez-vous en mairie !

SOUVENIR

UNE CÉLÉBRATION EN DEUX TEMPS

Les cérémonies du 8 mai ont été marquées par deux temps forts riches en symboles. Tout d'abord réunis sur la place Albert-Camus (voir page 4 et 5), tout le monde s'est ensuite retrouvé devant le monument aux morts pour célébrer l'Armistice de la Seconde Guerre mondiale. Depuis plusieurs années, cette célébration est associée à la Journée de l'Europe (fêtée officiellement le 9 mai). À cette occasion, des enfants des deux écoles élémentaires de la ville, futurs citoyens de l'Europe, ont entonné a cappella *La Marseillaise* puis l'hymne européen dans sa version originale allemande. Cette prestation a été appréciée par toutes les personnes présentes et en particulier par les anciens combattants. La cérémonie s'est achevée autour du rituel verre de l'amitié dans la salle des fêtes.



PETITES INFOS TRILPORTAISES



PRÉVENTION

MAIS QUE FAIT LA POLICE ?

Dans le cadre d'ateliers de prévention, les enfants des écoles ont été sensibilisés à l'utilisation d'internet ainsi qu'aux dangers des espaces publics pour les piétons grâce au prêt de matériel pédagogique de l'assureur Maif.

La police municipale et la police nationale sont venues en classe leur remettre leur diplôme validant leurs compétences dans ces domaines : permis internet pour les CE2 et diplôme de prévention routière pour les CM2.

Au mois de juin, avec les beaux jours, l'ensemble des élèves de l'école de La Charmoye, maternels et élémentaires, ont été initiés par la police municipale aux bonnes conduites à vélo sur la route lors d'un parcours tracé et balisé de stops et de feux rouges. Le code Rousseau n'a plus de secret pour eux.



DE NOUVEAUX LIENS ENTRE NOUS

Communiquer aujourd'hui, c'est important. C'est pourquoi nous avons développé de nouveaux modes et en particulier ceux sur Internet et les réseaux sociaux, afin que l'actualité soit accessible au plus grand nombre.



Publications d'actualités, d'événements, de photos, de newsletter, abonnez-vous - inscrivez-vous à la newsletter pour rester connecté et ne rien manquer de l'actualité locale !

Un site, des liens

Le site **www.trilport.fr** s'adresse aux Trilportais. Il vous informe et vous accompagne dans vos démarches pour plus d'interactivité et de participation avec notamment un espace blog. Conçu comme un outil pratique et convivial, il est un accès incontournable pour la vie de la cité. Des pictogrammes dès la page d'accueil vous permettent d'aller directement sur l'espace famille, l'espace de téléchargement ou le blog.

Depuis que le site a été entièrement refait le 20 décembre 2012, ce sont déjà 65 244 utilisateurs qui s'y sont rendus et 466 160 pages qui ont été vues.

Sa fréquentation oscille entre 42 visites au plus bas et 289 visites au plus haut pour les mois de juin et juillet 2016.

En un clic

Afin de faciliter vos démarches, la ville de Trilport vous propose ci-dessous de nombreuses démarches en ligne ce que l'on appelle des télé-procédures. En seulement quelques clics, demandez un extrait d'acte de naissance, réglez en ligne vos prestations scolaires et périscolaires, demandez une salle municipale ou une carte de résident, signalez une épave !

Sur Facebook aussi

Avec plus de 700 fans, la page officielle sur Facebook « Ville de Trilport », lancée en 2012, est devenue un espace d'échange privilégié, un relais quotidien d'actualités, de vidéos et de galeries-photos de la ville.

Une fois abonné à la page, vous pourrez suivre en temps réel le flux d'actualité, « liker », partager et commenter les publications sur **www.facebook.com/villedetrlport**.

27 août**Cinéma en plein air :****La Famille Bélier**

[complexe de La Noyerie]

31 août**Don du sang**

[salle des fêtes de 15h à 19h30]

4 septembre**Forum des associations**

[complexe de la Noyerie de 10h à 18h]

18 septembre**Journée du patrimoine****Thématique : la citoyenneté**[visite de la mairie à partir de 13 h 30
concert du big band de l'Harmonie
du Pays de Meaux à 17h]**2 octobre****Exposition Champignon
et Marché campagnard**[Salle des fêtes
de 10h à 18h]**MAIRIE****Horaires et jours d'ouverture**

Lundi : 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h

Mardi : de 14 h à 18 h

Mercredi, jeudi, vendredi :

8 h 30 à 12 h

et de 14 h à 18 h

Samedi : 9 h à 12 h

Tél. : 01 60 09 79 30**Fax : 01 64 35 04 31****Mèl : mairie@trilport.fr****CCAS****Horaires et jours d'ouverture***Accueil sans rendez-vous*

les lundis de 9 h à 12 h

et les mardis de 14 h 30 à 18 h

Accueil sur rendez-vous

les mercredis de 9 h à 12 h

et les jeudis de 14 h à 16 h 30

Villa Bia – Tél. : 01 60 25 26 79**POLICE MUNICIPALE****Permanences**

Les samedis de 9 h à 12 h

Tél. : 01 60 24 69 25**DÉCHETS VERTS****Ramassage les mardis**

- sac de maxi 25 kg
- branchages maxi 80 cm, diamètre 5 cm.
- les branchages doivent être présentés en fagots liés en dehors des sacs

Ne sont pas collectés :

- la terre et les matériaux comparables
- les ordures ménagères

MA TONDEUSE**Quelques règles à ne pas oublier en été**

- Il est interdit de faire des feux dans votre jardin (végétaux, papiers..)
- Pensez à tailler vos haies à la bonne hauteur
- L'utilisation d'engins bruyants est autorisée :
 - les samedis de 9 h à 12 h et 15 h à 19h30
 - les dimanches et jours fériés de 10h à 12 heures
 - les autres jours de 7h à 12 h et de 13h 30 à 20h

LES COLLECTES**Ordures ménagères :**

lundi et jeudi

Collective sélective**(bacs bleus) : lundi****Collecte des extra-ménagers :**

19 octobre

Ne sont pas collectés :

- Les DTOD (déchets dangereux des ménages) : bouteilles de gaz, peintures, piles, réfrigérateurs...
- La ferraille
- Les DDE (déchets d'équipements électriques et électroniques) : téléviseurs, écrans d'ordinateur...
- Les DIS (déchets industriels spéciaux) : solvants, colles, goudrons...
- Les déchets inertes : gravats de démolition, équipements sanitaires, portes, fenêtres, éviers...
- La vitrerie

Pour les objets non collectés, se rendre au service de déchetterie dans la zone industrielle. **Tél. : 01 60 24 75 70**

Rappel : les poubelles sont interdites sur les trottoirs en dehors des jours de collectes.

AGIR, PARTAGER, CONSTRUIRE

Lors du conseil municipal du 4 juillet, nous avons présenté une délibération afin d'intégrer au budget communal de nouvelles dotations de la Région et de l'Etat. Ces recettes supplémentaires d'un total de 582423 € résultent du franchissement du seuil des 5000 habitants et du classement de notre commune parmi les plus pauvres de Seine-et-Marne. Elles sont en effet constituées de fonds de péréquation et de solidarité. Même ponctuelles, elles permettront de réaliser de nombreux travaux restés longtemps en attente par manque de moyens : aménagement du carrefour de la RD 603 au niveau des boulangeries et de l'entrée de ville rue de Montceaux pour davantage de sécurité, réfection et isolation de la toiture de la Villa Bia qui fuit et du bardage dégradé du gymnase, installation d'une clôture au cercle nautique, changement des fenêtres sur plusieurs bâtiments publics afin de baisser la facture de chauffage, nouveau columbarium, bornes pour véhicules électriques, aménagement d'un self dans les cantines scolaires... Nous ne pouvons que regretter le refus de l'opposition de voter de tels investissements dans des réalisations qui profiteront pourtant à l'ensemble des Trilportais.

TRIBUNES POLITIQUES

UN NOUVEAU CAP POUR TRILPORT

Notre Maire devient amnésique : Augmentation de la fiscalité départementale et CAPM. La nouvelle majorité départementale a pris des mesures courageuses et difficiles pour revenir progressivement à une situation financière saine et équilibrée. Au-delà de la gestion désastreuse de l'ancienne majorité socialiste, l'Etat inflige aux Départements une asphyxie financière dénoncée avec force par les élus de la majorité : avec une baisse massive de la DGF. Malgré tout la hausse de la fiscalité prévue pour 2016 est strictement proportionnée à l'impact de la baisse des dotations de l'Etat. Par ailleurs, notre Maire s'insurge sur le déficit du Musée de la Grande Guerre ! Alors qu'il en a voté sa construction tout en sachant que ce type de structure n'a que peu d'autofinancement et que le budget de la CAPM est fortement impacté par la baisse de la DGF de + 5,2 M€ cumulés par l'Etat. Rappelons que la majorité municipale s'est abstenue lors du vote du Budget de la CAPM tout en votant l'augmentation du taux de la taxe foncière de 2.98% et 5.7% pour la CFE. Nous avons voté le budget de la CAPM car en plus du versement annuel, la CAPM prendra en charge 31600€ pour l'aménagement du pôle gare.

6 AOÛT : LE VOYAGE À LA MER À (DIEPPE)



10 JUILLET : COURSE CYCLISTE DE L'UNION CYCLISTE DE TRILPORT



23 JUILLET : CINÉMA EN PLEIN AIR



04 dimanche
septembre
10 h // 18h

Forum des associations 2016

complexe sportif
de La
Noyerie



Ville de Trilport



Oms/c